

Anti-oïdium vigne

# Vivando®

Faites le choix de la facilité

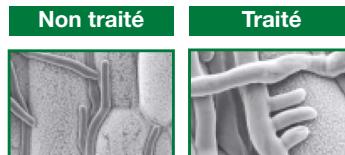


- FACILE à positionner** dans un programme
- FACILE à intégrer** dans les chantiers de traitement

## **FACILE À POSITIONNER DANS UN PROGRAMME CONTRE L'OÏDIUM**

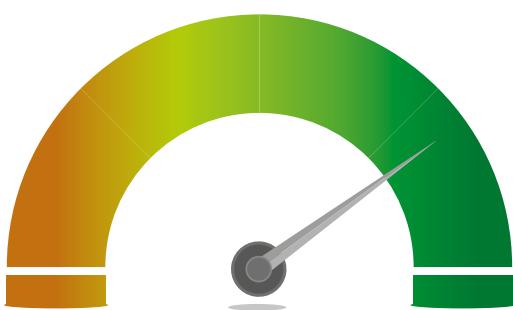
### **■ MODE D'ACTION COMPLET**

Vivando provoque la rupture des filaments de mycélium : **pour une action complète même après contamination.**



Vivando peut contrôler l'oïdium même sur épidémie initiée (sur des symptômes non encore visibles). Il contribue à limiter les dégâts.

### **■ EFFICACITÉ CURATIVE**



Encore  
**87%**  
d'efficacité,  
même **3 jours**  
après  
contamination.

Vinipole Sud Bourgogne, organisme BPE

### **■ EFFICACITÉ PRÉVENTIVE**

Une protection efficace et régulière des feuilles et des grappes **pendant 14 jours**.



Synthèse de 34 essais BASF

**97,5%**  
d'efficacité,  
avant  
contamination.

**POUR OPTIMISER VOTRE PROGRAMME,  
PRÉFÉRER UN POSITIONNEMENT PRÉVENTIF.**

# FACILE À INTÉGRER DANS LES CHANTIERS DE TRAITEMENT



- Compatible avec les spécialités du marché notamment avec les anti-mildious\*
- Pionnier de la famille des benzophenones, c'est un outil d'alternance reconnu dans les programmes oïdium grâce à sa souplesse de positionnement
- Nombreuses tolérances d'importation dans les principales destinations d'export des vins et alcools français

\* Se reporter à la réglementation mélange en vigueur et demander conseil à votre conseiller.

## PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

### VIVANDO® S'UTILISE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DE SENSIBILITÉ À L'OÏDIUM



Période homologuée

Vivando® 0,2 l/ha

DAR : 28 jours

Période idéale

Tôt & Fort

#### Vivando est un anti-oïdium performant.

- Homologué à la dose de 0,2 l/ha
- Utilisable pendant toute la période de sensibilité à l'oïdium
- A utiliser en préventif, à la cadence de 14 jours
- 2 applications maximum par saison (en incluant les autres produits à mode d'action similaire (aryle phényle cétones))
- Ne pas utiliser en dernier traitement

## FICHE D'IDENTITÉ

AMM	N° 2060050
Composition	500 g/l de métrafénone
Formulation	SC
Usages autorisés	Vigne, Oïdium
Dose autorisée	0,2 l/ha
Conditionnements	1 l et 5 l
Nombre d'applications	2 maximum par an en incluant tous les Aryle phényle cétones
Délai d'emploi avant récolte	28 jours
ZNT aquatique	5 m
Délai de rentrée	48 h

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire certifié selon norme NF EN ISO 27065, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. VIVANDO® : Marque déposée BASF - AMM : n°2060050 - Composition : 500 g/L Metrafenone - Formulation : SC (suspension concentrée) - Détenant de l'AMM : BASF FRANCE SAS - Division Agro. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Priviliez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2030>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou <https://phytostimdata.com>. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence document : 629VIOE0925R. Septembre 2025.

**VIVANDO® :** SGH07, SGH09 - Attention - EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**